

BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Fargeau et Septfonds

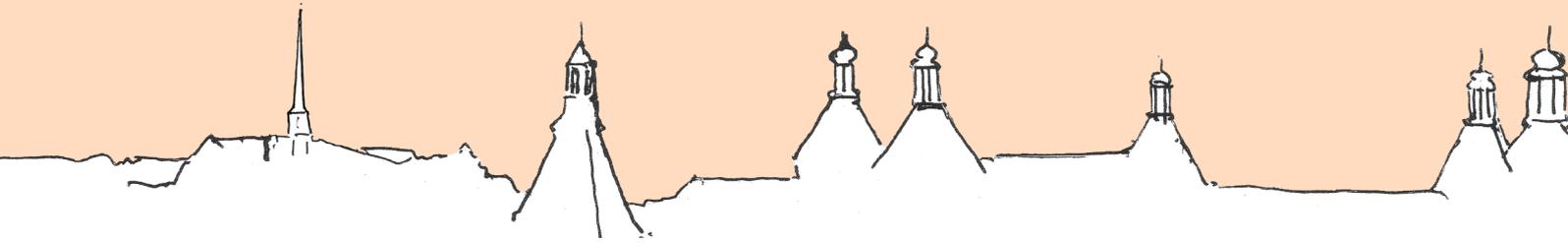
Second semestre
2020

N°1



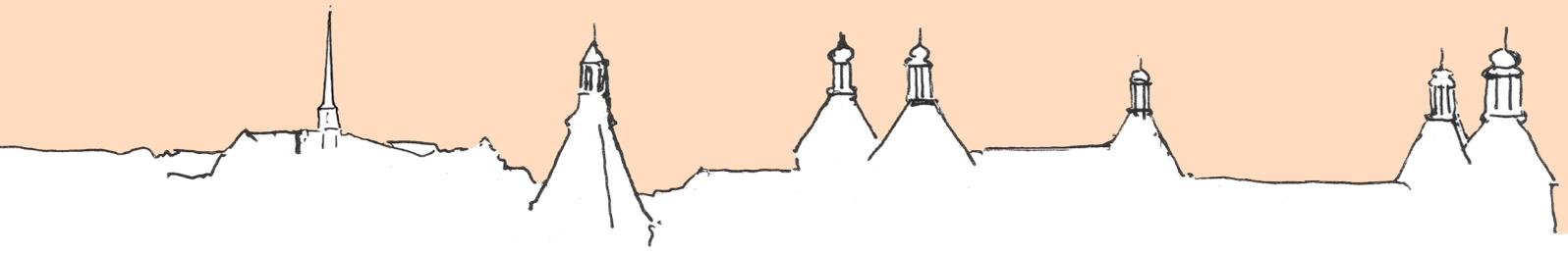
*Église de Septfonds
Classée Monument Historique depuis 1983*

SOMMAIRE



Le mot des Maires	03
Les équipes de nos communes	04
Compétences municipales	06
Synthèse des réunions du Conseil Municipal	07
Ils ont répondu à notre invitation	16
Communication	17
Focus sur des réalisations	19
Brèves	22
Le carnet	23

LE MOT DES MAIRES



Chers habitants de Saint-Fargeau et de Septfonds,

En raison de la situation particulière survenue après les élections municipales, nous avons privilégié, pour vous informer, les outils numériques. C'est donc avec un réel plaisir que nous inaugurons, à présent, le nouveau Bulletin municipal.

Les résultats enregistrés le 15 mars nous ont conféré une importante responsabilité. Ils nous engagent et renforcent notre détermination à concrétiser le programme de notre liste Construisons l'avenir, maintenant. Nous sommes au travail et avons ouvert plusieurs chantiers, présentés dans la suite du bulletin, avec l'exigence d'une gestion budgétaire rigoureuse.

Nous regrettons d'avoir été contraints de renoncer aux réunions publiques en raison des restrictions imposées par le contexte sanitaire. Sans doute, serons-nous aussi amenés à repenser les diverses manifestations et les événements festifs traditionnellement prévus en fin d'année.

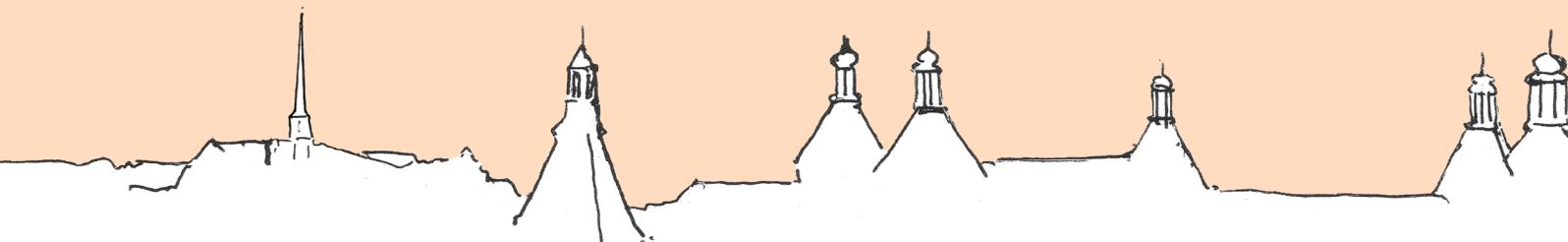
À l'occasion de cette crise sanitaire, notre société et nos modes de vie vont connaître d'importants changements. Toute l'équipe municipale, s'appuyant sur l'engagement de l'ensemble des agents, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation est prête à gérer l'avenir, à faire de Saint-Fargeau et de Septfonds des communes toujours plus agréables à vivre et attractives. Vous pouvez compter sur nous.

Restez prudents ; prenez soin de vous et de tous ceux qui vous entourent.

**Vos Maire et Maire déléguée,
Dominique Charpentier, Annie Garrioux- Rivoal.**

LES ÉQUIPES DE NOS COMMUNES

Vos élus



Dominique Charpentier
Maire



Annie Garioux-Rivoal
Maire déléguée



Johann Blondet
Adjoint



Jérémy Bouche
Adjoint



Clotilde Dagrégorio
Adjointe



Brigitte Jacquot
Adjointe



Richard Orieux
Adjoint



Patricia Blondet
Conseillère municipale



Nathalie Brochut
Conseillère municipale



Clément Chen
Conseiller municipal



Isabelle Gadant
Conseillère municipale



Jean-Philippe Henri
Conseiller municipal



Françoise Lelard
Conseillère municipale



Hervé Sustrac
Conseiller municipal



Jean-Rémy Tarlet
Conseiller municipal

LES ÉQUIPES DE NOS COMMUNES

Vos adjoints territoriaux

ÉCOLE MATERNELLE

Adjointes techniques territoriales

Patricia Eclache

Sonia Olejnik

Pascale Vaussy

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, COLLÈGE ET TRANSPORTS SCOLAIRES

Adjointes techniques territoriales

Nadine Bourguignon

Caroline Ciechelski

Aurélia Lecocq

Pilar Matéos

Daiva Martias

Marie-claude Mazé

Anna Ners

BIBLIOTHÈQUE

Adjointe du patrimoine

Jennifer Collard

CAMPING

Adjointes techniques territoriales

Nelly Marteau

Eric Marteau

MUSÉE

Agent d'accueil

Maud André

SERVICES TECHNIQUES

Adjointes techniques territoriales

Gabin Berthelot - Jérôme de Royer - Bruno Jacques - Maxime Letellier - Benjamin Michaud - David Millage
- Christophe Monjoie - Alane Nicvert - Franck Trumeau - Dylan Pesant (apprenti)

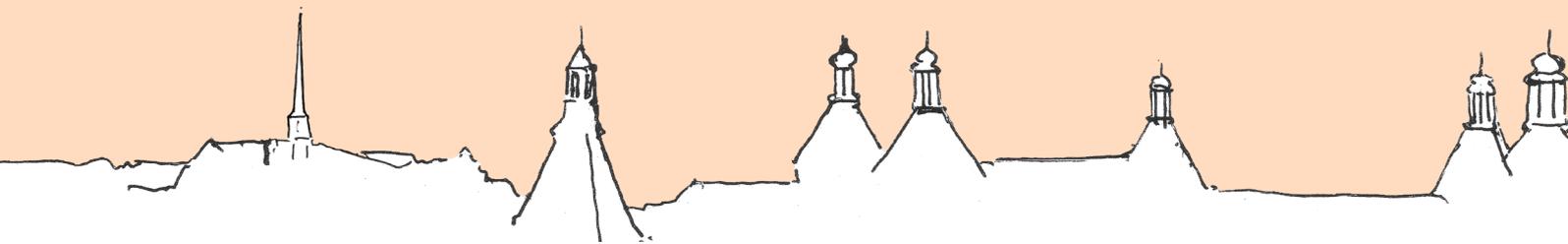
MAIRIE

Adjointes administratifs

Thomas Bardeau : secrétaire général Saint Fargeau et Septfonds

Myriam Rousseau : secrétaire à Saint Fargeau et à Ronchères

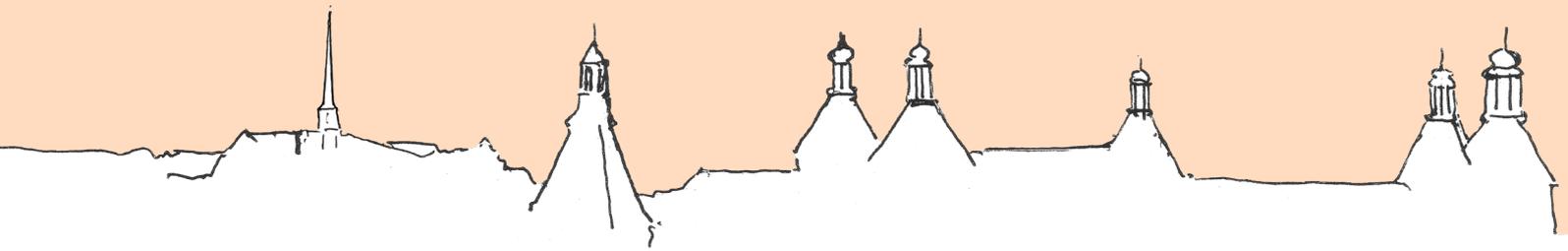
COMPÉTENCES MUNICIPALES



Les services assurés par la Mairie de Saint-Fargeau sont actuellement :

- ➔ Établissement des attestations d'accueil pour les étrangers ;
- ➔ Urbanisme : autorisations d'urbanisme (*permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain, consultation PLU, alignement*)
raccordement au réseau public d'assainissement, installation assainissement non collectif ;
- ➔ Écoles : inscriptions aux écoles élémentaire et maternelle, à la restauration scolaire, à la garderie scolaire ;
- ➔ Gestion des salles communales aux différentes associations, aux manifestations, aux permanences (*conciliateur de justice, assistante sociale, mission locale pour l'emploi*) ;
- ➔ Gestion des listes électorales des Français ou des ressortissants européens, organisation de chaque scrutin électoral ;
- ➔ Gestion et mise en location des logements communaux ;
- ➔ Constitution des listes des jurés d'assises, gestion des débits de boissons de la commune ;
- ➔ Aide sociale, distribution des colis alimentaires, registre des personnes âgées et fragilisées ;
- ➔ État civil : constitution des dossiers de mariage, de PACS, déclaration et transcription des décès, enregistrement des naissances, délivrance des copies et extraits d'actes ;
- ➔ Gestion du cimetière.

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 25 mai 2020

À la Mairie de Saint-Fargeau, s'est tenu le premier conseil municipal, à huis-clos. Le Maire sortant, Monsieur Jean Joumier, reconduit lors de la période de confinement, après avoir procédé à l'appel des élus, a tenu à annoncer sa démission, ainsi que celle de tous les membres de sa liste, du conseil municipal de Saint-Fargeau et Septfonds et du conseil communautaire de Puisaye-Forterre. Les sièges de la liste « Aujourd'hui, c'est demain » resteront ainsi vacants pour les années à venir.

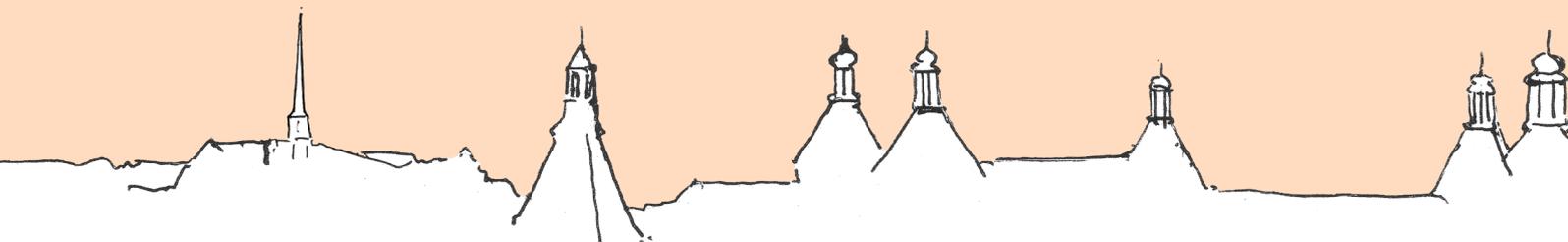
Nous regrettons cette situation. Notre posture est claire depuis le premier jour : « Construisons l'avenir, maintenant » s'est constituée comme liste d'ouverture. La collaboration, quelle qu'ait été l'issue du scrutin, nous semblait le meilleur moyen de faire valoir la pluralité des idées des administrés qui ont fait l'effort d'aller voter. La suite du conseil municipal a été une formalité : la doyenne du conseil, Marie-Claude Baudot a présidé l'assemblée pour l'élection du maire. Une fois Dominique Charpentier élu par le conseil municipal et les sièges de la liste de Monsieur Joumier s'étant vidés, le nouveau maire a pris la tête du conseil pour l'élection du maire délégué de Septfonds puis l'élection des adjoints. Ainsi, Annie Carrioux-Rivoal a été élue maire délégué de Septfonds et Richard Orioux, Brigitte Jacquot, Johann Blondet, Clotilde Dagrégorio et Jérémy Bouche l'ont été aux postes d'adjoints.

Séance du 19 juin 2020

Comme annoncé à l'ordre du jour, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité :

- la fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à 8 postes dont 4 occupés par des membres du Conseil Municipal, à savoir : Patricia Blondet, Annie Carrioux-Rivoal, Jean-Philippe Henri et Brigitte Jacquot ;
- les élections des délégués et représentants au sein des syndicats intercommunaux et mixtes ainsi que des représentants au sein de divers organismes (*pour le détail, cf le « Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 19 juin 2020 » en ligne sur le site de la mairie*) ;
- les délégations accordées au Maire, à savoir :
 - de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 45 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants ne représentant pas une augmentation supérieure à 5% du marché lorsque les crédits sont inscrits au budget,
 - de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses (*biens meubles et immeubles*) pour une durée n'excédant pas douze ans,
 - de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
 - de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,
 - d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
 - de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,
 - d'intenter au nom de la commune toute action en justice ou de défendre la commune dans des actions intentées contre elle, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 €,
 - d'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre, de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- la fixation des indemnités des élus : le Maire, le Maire

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



délégué de Septfonds et les Adjointes municipaux ont proposé et le conseil municipal a approuvé de ne pas augmenter leurs indemnités par rapport à la précédente mandature afin de pouvoir dégager – grâce à l'augmentation de l'enveloppe attribuée à l'indemnisation des élus au 1er janvier 2020 – d'éventuelles parts à répartir au profit de délégations sur des questions que la municipalité jugerait urgentes de traiter entraînant une charge de travail conséquente pour celui à qui elle incomberait ; ainsi le montant brut mensuel de l'indemnité du Maire est demeuré 1672.43 €, celui du Maire délégué de Septfonds de 661.19 € et celui des Adjointes de 641.75 € ;

Grille des augmentations possibles d'indemnités des fonctions municipales au 01/01/2020	Plafond autorisé	Indemnités maintenues	Montants disponibles (*)
Maire	2,006.93 €	1,672.43 €	334.50 €
Maire délégué	991.80 €	661.19 €	330.61 €
5 adjointes	3,850.50 €	3,208.75 €	641.75 €
TOTAL MENSUEL	6,849.23 €	5,542.37 €	1,306.86 €
TOTAL ANNUEL	82,190.76 €	66,508.44 €	15,682.32 €

(*) Montant utilisable pour des mises en place de postes de conseillers délégués

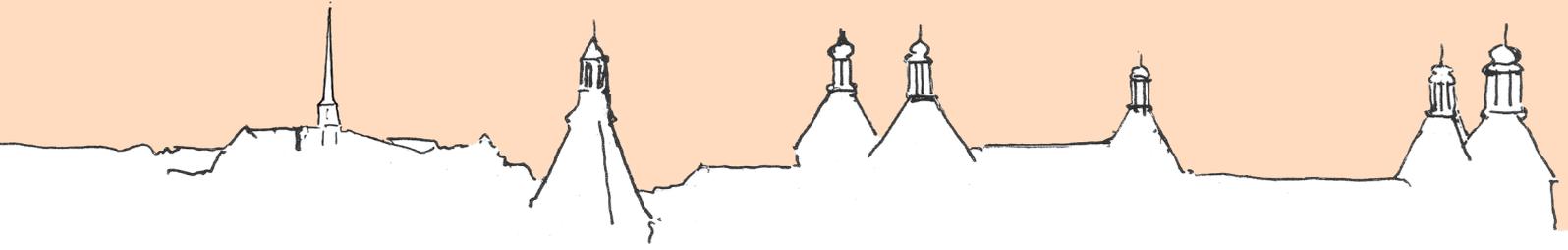
- la convention de livraison de repas aux écoles élémentaire et maternelle par l'EHPAD : dans les conditions actuelles de réglementation sanitaire, les enfants des écoles élémentaire et maternelle ne pouvant avoir accès à la cantine du collège, il a été décidé que l'EHPAD continuerait à leur livrer les repas. Clotilde Dagrégorio, adjointe en charge des écoles, précise que cette organisation du déjeuner dans les établissements est excellente ;

- les contrats d'entretien des systèmes de chauffage de l'entreprise BAUDOT SAS : Richard Orioux, premier adjoint précise que ces montants représentent une augmentation de 1.54% par rapport à l'année précédente, soit une augmentation plus faible qu'auparavant ;
- le programme de travaux dans les bois communaux confiés à l'ONF pour 2019/2020 : suite aux visites des bois communaux et de l'EHPAD par des membres du conseil municipal accompagnés par les responsables de ces bois à l'ONF, le conseil municipal demande à l'Office National des Forêts le martelage des parcelles près des Haras de Cluny pour la réalisation d'une route forestière et la mise en vente des futaies et du taillis ;
- l'adhésion à l'Association des Maires de France pour 334.80 € annuels : cette association permet, à l'instar des organisations professionnelles de certains secteurs, de renseigner et former les élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions.

De plus, a été ajoutée à l'ordre du jour la fixation des taux d'imposition 2020 : le maintien des taux de taxes foncières sur les propriétés bâties (17.93%) et non-bâties (30.84%), promis durant la campagne, a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Dominique Charpentier a informé les membres du conseil municipal des décisions prises par son prédécesseur de l'achat de 1000 masques chirurgicaux à 0.79 € HT l'unité, de 1000 masques réutilisables à 1.59 € HT l'unité. De plus, un véhicule de la commune a été cédé pour 200 €. Les masques chirurgicaux ont été mis à disposition des employés municipaux et des établissements publics de Saint-Fargeau. Les masques réutilisables, au nombre desquels on peut aussi compter 2000 masques commandés par le nouveau maire, ont, pour une bonne part, été distribués gratuitement par le maire, ses adjointes et des conseillers municipaux aux habitants des communes de Saint-Fargeau et Septfonds à raison de deux masques par personne de plus de 10 ans.

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Brigitte Jacquot, adjointe à la Culture, soulève la question de la réouverture du Musée de l'Aventure du Son pour lequel une demande d'adhésion au Pass touristique unique (*régional*) a été demandée. Dominique Charpentier indique qu'il faut envisager la réouverture du musée après la levée de l'état d'urgence sanitaire prévue le 10 juillet 2020. Restent ainsi à déterminer les modalités d'une ouverture sur une période plus courte que les années précédentes.

Brigitte Jacquot, adjointe en charge du Camping de la Calanque, indique que la réouverture s'est passée dans de bonnes conditions, avec l'accueil de 30 personnes pour le premier week-end. Le protocole sanitaire de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air a été mis en place pour protéger les clients et nos agents. Une rationalisation du plan du camping est envisagée en déterminant des zones camping-cars, bungalows et tentes afin que les camping-caristes puissent accéder au camping sans gêner les autres usagers dans leurs nuits. La zone de baignade du Bourdon devrait ouvrir le 1er juillet après-midi jusqu'au 31 août grâce à l'embauche de Loïc et Xavier, surveillants de baignade titulaires du Brevet National de sécurité et de sauvetage aquatique.

La bibliothèque a réouvert depuis le 10 juillet sur rendez-vous. Un allègement du protocole sanitaire est prévu.

Richard Orioux expose au conseil municipal qu'il a été interpellé par une habitante de l'Allée du parc (*parallèle à la route de Saint-Amand près du collège*). Elle souhaite attirer notre attention sur la vitesse et le nombre important de véhicules empruntant cette petite allée. Le conseil municipal débat des solutions : ralentisseurs, interdiction de circulation sauf aux riverains, limitation de la vitesse à 30 km/h.

Des poubelles sont installées au fur et à mesure à des lieux stratégiques de Saint-Fargeau. Demeure un problème de cendriers. Des solutions de bacs à fleurs remplis de sables sont envisagées.

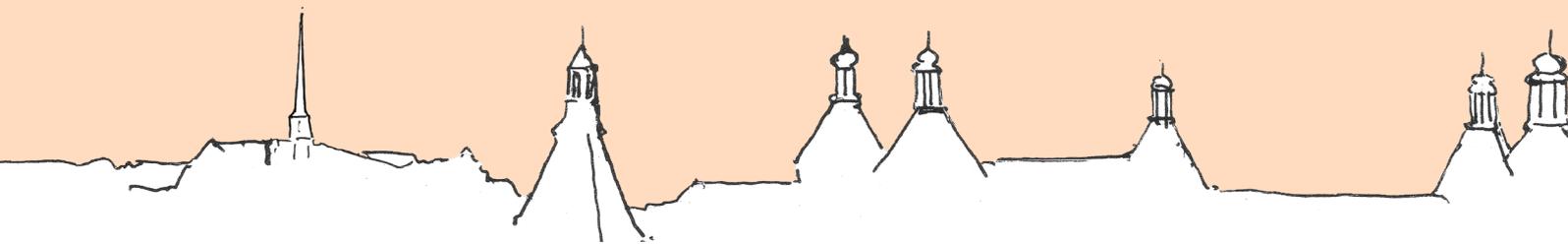
Pour la Fête de la Musique, Dominique Charpentier rappelle qu'il a donné son accord pour l'organisation d'événements, par le Transvaal notamment.

Malheureusement, les contraintes imposées par la Préfecture de l'Yonne en terme de sécurité sanitaire ont obligé les organisateurs à annuler leurs manifestations.

Brigitte Jacquot expose la situation de la banque alimentaire, complémentaire avec Les Restos du Cœur, dont elle a la charge. L'après-midi du lundi 14 juin, aidée de Patricia Blondet, Clotilde Dagrégorio, Annie Carrioux-Rivoal et de Françoise et Serge Lelard, elle a réparti équitablement entre les 14 bénéficiaires et distribué les 500 kilogrammes de dotation des mois précédents que Jérôme de Royer, employé communal était allé chercher le matin même. La prochaine dotation sera en septembre.

Jérémy Bouche, adjoint en charge des travaux et du personnel communal, informe le conseil municipal de la réception d'un nouveau camion-benne en remplacement d'un ancien. (*Cf. une précédente publication Facebook*) En dernier lieu, Dominique Charpentier entend que beaucoup d'administrés, responsables d'association, chefs d'entreprise, commerçants, etc. souhaitent le rencontrer. Il consacre 2 à 3 heures quotidiennes à des entretiens afin de comprendre et envisager les traitements des demandes qui lui sont faites. Pour cela, il fait le choix de rendez-vous au long cours plutôt que d'entretien bref. Cela prendra du temps, mais il entendra tout le monde.

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 10 juillet 2020

La réunion du Conseil municipal à huis-clos du 10 juillet s'est ouverte sur 4 points administratifs.

1. Musée de l'Aventure du Son :

- Compte de Gestion 2019
- Compte Administratif 2019
- Budget Primitif 2020

2. Camping La Calanque :

- Compte de Gestion 2019
- Compte Administratif 2019
- Budget Primitif 2020

3. Service de l'Eau et de l'Assainissement :

- Compte de Gestion 2019
- Compte Administratif 2019
- Budget Primitif 2020

4. Commune :

- Compte de Gestion 2019
- Compte Administratif 2019
- Budget Primitif 2020

Trois points sont toutefois à retenir :

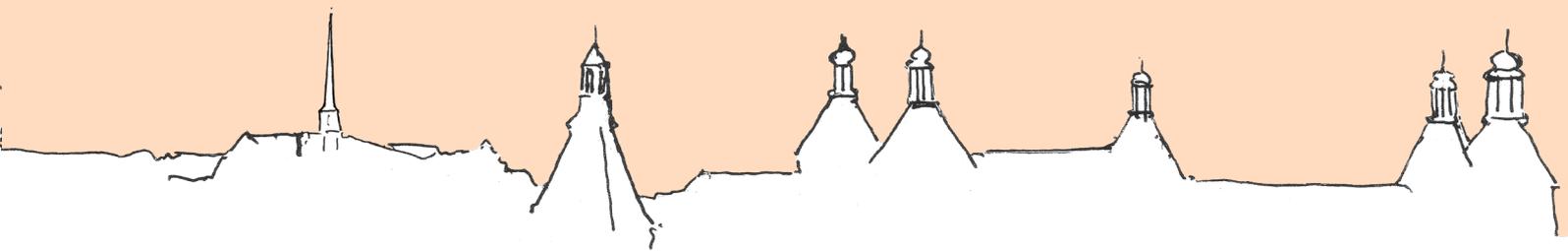
- malgré un exercice déficitaire, du fait d'un report du passif des années précédentes, le Camping de la Calanque a, en 2019, pour la première fois généré un résultat positif de 10 198 €
- les emprunts à long terme contractés en 2007 et 2013 à des taux d'intérêt élevés (4.58% et 3.78%) pénalisent financièrement nos communes (sans possibilité de renégociation des taux et avec des remboursements anticipés excessivement élevés).
- la crise du Covid-19 a ralenti les projets qui avaient été engagés mais nous restons optimistes pour le budget de 2021.

5. Demande de subvention au Conseil Départemental pour le Musée de l'Aventure du Son :
La même subvention que l'année précédente a été approuvée.

6. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la rénovation de la couverture du gymnase :

L'enveloppe prévue pour les travaux est conséquente : 59.650 € HT pour le désamiantage, 91.000 € HT de couverture et 32.000 € HT de remplacement du polycarbonate. Une demande a été faite pour que le choix du Maître d'œuvre soit concrétisée au mois d'août et pour un appel d'offres durant le dernier trimestre 2020. Ainsi, les entreprises pourraient intervenir à la fin du printemps 2021 ; le but étant d'affecter le moins possible l'utilisation du gymnase.

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



7. Mise en place des commissions municipales :

Le Conseil municipal a mis en place 8 commissions, toutes présidées par Monsieur le Maire, Dominique CHARPENTIER :

- Action Sociale : Brigitte Jacquot, Patricia BLONDET, Isabelle GADANT, Annie GARRIOUX-RIVOAL ;
- Communication et Bulletin municipal : Clément CHEN, Patricia BLONDET, Nathalie BROCHUT, Clotilde DAGREGORIO, Brigitte JACQUOT, Françoise LELARD, Annie GARRIOUX-RIVOAL ;
- Finances : Richard ORIEUX, Johann BLONDET, Patricia BLONDET, Jérémy BOUCHE, Clément CHEN ;
- Travaux, Voirie et Projets : Jean-Philippe HENRI, Johann BLONDET, Jérémy BOUCHE, Clément CHEN, Annie GARRIOUX-RIVOAL, Jean-Rémy TARLET ;
- Urbanisme, Environnement et Patrimoine : Françoise LELARD, Johann BLONDET, Jérémy BOUCHE, Clément CHEN, Jean-Philippe HENRI, Brigitte JACQUOT, Annie RIVAOL, Hervé SUSTRAC, Jean-Rémy TARLET ;
- Vie associative, Sport, Culture et Commémoration, Animations : Clotilde DAGREGORIO, Patricia BLONDET, Nathalie BROCHUT, Clément CHEN, Isabelle GADANT, Richard ORIEUX, Annie GARRIOUX-RIVOAL, Jean-Rémy TARLET ;
- Vie scolaire et Petite enfance : Clotilde DAGREGORIO, Nathalie BROCHUT, Isabelle GADANT.

8. Création de deux postes de conseillers municipaux délégués :

Afin d'épauler Monsieur le Maire et ses Adjoints, le Conseil municipal avait approuvé la non-revalorisation des indemnités touchées par les élus des deux communes afin de pouvoir créer des postes de conseillers municipaux délégués à des missions particulières. Dans un premier temps, Dominique CHARPENTIER propose la création de deux délégations prises en charge respectivement par Hervé SUSTRAC et Clément CHEN :

- Une délégation aux études architecturales et à l'urbanisme ;
- Une délégation à l'administration des moyens de communication.

À la suite de l'approbation du Conseil municipal, Monsieur le Maire doit prendre un arrêté entérinant la création de ces délégations.

9. Proposition d'une liste de commissaires pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

La municipalité doit soumettre au Centre des Impôts une liste de noms afin que ce dernier en choisisse 6 pour siéger dans cette commission. L'ensemble des Conseillers municipaux se portent volontaires auxquels on ajoute les noms de Bernard COLLOD, David GENEAU, Claude LEMONNIER, Martine NICOLAS, Marie-Pierre SONVEAU, Annie THOMAS.

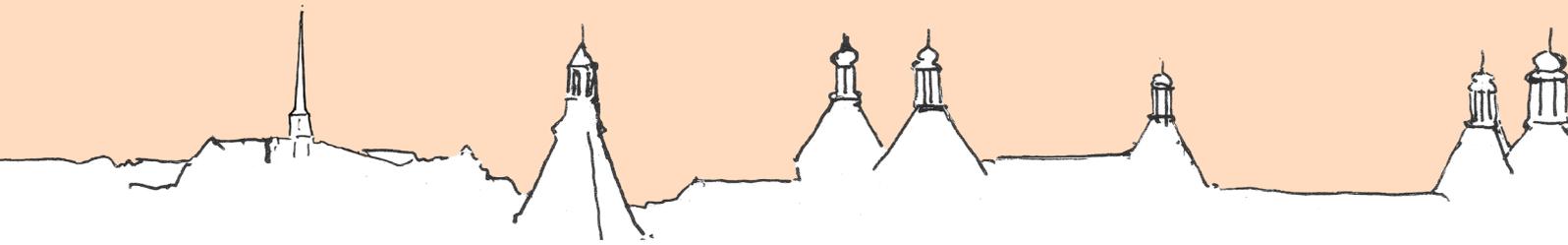
10. Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales :

Les deux maires, Dominique CHARPENTIER et Annie GARRIOUX-RIVOAL, sont désignés comme les deux premiers grands électeurs des nos communes à qui vient s'ajouter un troisième, Hervé SUSTRAC, Brigitte JACQUOT, Jean-Philippe HENRI et Clément CHEN se proposent comme suppléants.

11. Programme de rénovation des réseaux d'assainissement - Lot n°1 - Avenant n°1 :

Des demandes de travaux supplémentaires pour des avenants s'élevant à 86.604,01 euros HT ont été effectués par la commune de Saint-Fargeau pour répondre à des besoins urgents : rue Alexandre Fleming (comblement de regards), avenue Michel de Toro (un propriétaire particulier avait besoin d'être raccordé et un autre propriétaire avait besoin d'une modification de son raccordement) ; demande de stabilisation des rues départementales de la commune.

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



12. Attribution des subventions 2020 aux associations et établissements d'enseignement :

Sur proposition de Richard ORIEUX, le Conseil municipal ne reconduit pas la subvention à l'Office Municipal des Sports chargé de redistribuer ensuite ces fonds. Les sommes identiques à celles versées en 2019 seront directement prélevées sur la trésorerie de l'OMS et remises directement aux associations bénéficiaires. L'Association de pêche est ajoutée aux bénéficiaires de subvention ainsi que les « Accrocs de la culture et des jeux » qui font une demande de renouvellement des jeux de la bibliothèque.

13. Convention de mise à disposition de locaux - Association PANORAMIC :

Un comité de pilotage de lancement d'une association permettant à Panoramic Bourgogne, (une association projetant des films récents dans des communes rurales), a fait la demande d'une convention de mise à disposition de locaux (le gymnase en attendant la réfection de l'ancien cinéma du Boisgelin) afin de pouvoir ouvrir un point de distribution auprès du Centre National de la Cinématographie (CNC). La demande est approuvée par l'ensemble du Conseil municipal.

14. Suppression des concessions perpétuelles dans les cimetières :

Dans la plupart des communes françaises, il n'est plus possible d'ouvrir des concessions perpétuelles car au fil du temps leur gestion devient problématique. Le conseil municipal décide de ne plus proposer de telles concessions. Les dossiers sur le cimetière sont nombreux : Françoise LELARD et Annie GARRIOUX-RIVOAL recenseront les concessions puis entameront les procédures nécessaires. Des travaux pour la remise en état de l'ossuaire vont être effectués prochainement.

15. Modification de la régie de recettes pour la vente de tickets de cantine :

La réglementation oblige à mettre en place les moyens de paiement suivants : TPE en mairie et paiement en ligne quand le site internet sera rénové.

16. Attribution d'une prime exceptionnelle à certains agents dans le cadre de l'épidémie de Covid :

La prime que les mairies peuvent attribuer aux agents est de 330, 660 ou 1000 €. Le Conseil municipal opte pour une attribution à chaque agent au prorata du temps passé à travailler durant le confinement.

17. Désignation d'un référent randonnées pour le groupe de travail communautaire :

Brigitte JACQUOT se propose de représenter Saint-Fargeau dans ce groupe de travail de la Communauté de Communes.

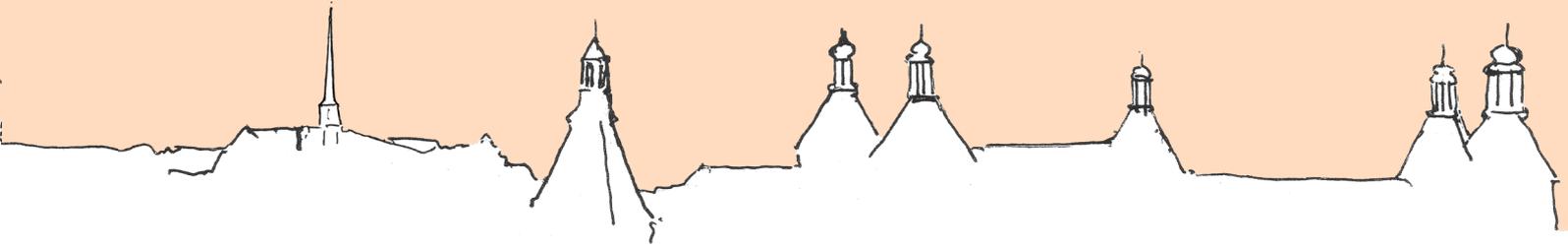
18. Désignation des membres de la commission consultative de Septfonds :

Annie GARRIOUX-RIVOAL met en place une commission consultative à Septfonds sous la présidence de Dominique CHARPENTIER. Elle y siègera avec Brigitte JACQUOT et Josette MAGNY.

19. Affaires diverses :

- Richard ORIEUX expose sa rencontre avec les représentants de la Direction générale des Finances publiques. Dès septembre 2021, il y aura moins de permanents à Saint-Fargeau. Les interlocuteurs de la DGFIP seront mobiles sur plusieurs sites et disponibles sur rendez-vous ;
- Mise en place d'un cahier de doléances pour la commission urbanisme à remplir lors des permanences en mairie ;

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



- Richard ORIEUX présente les économies réalisées sur le poste ASSURANCES MAIRIE ; Annie GARRIOUX-RIVOAL nous expose une demande de l'IME pour qu'un ralentisseur soit installé devant ses locaux ; Une demande de dédommagements sera faite auprès du département à la suite des dégradations des trottoirs causées par la déviation de la route d'Auxerre ;
- Le comité consultatif du marché s'est mis en place et fonctionne bien. Un règlement intérieur du marché est en cours d'élaboration. Un tarif préférentiel doit être mis en place pour les commerçants qui viennent toute l'année.

Séance du 8 septembre 2020

La réunion du Conseil municipal à huis-clos du 8 septembre s'est ouverte par une minute de silence en mémoire de Delphine ROUSSEAU, secrétaire de mairie, décédée le vendredi 4 septembre.

1. Subventions 2020 pour le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Fargeau et Septfonds
Les subventions pour 2019 ont été de 11.000 € pour Saint-Fargeau et 750 € pour Septfonds. Il est proposé de les reconduire même s'il est difficile de prévoir comment les repas de fin d'année pourront être organisés si les règles de distanciation physiques sont maintenues.
2. Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement
Les travaux d'assainissement sont nécessaires sur la commune. Notre station d'épuration est perturbée par une arrivée d'eau pluviale trop importante. Un schéma directeur ayant moins de 10 ans est nécessaire pour qu'une commune perçoive des subventions. L'actuel schéma date de 2001. Il est donc important d'en relancer un pour Saint-Fargeau et Septfonds. Les études - s'élevant à plusieurs dizaines de milliers d'euros, réalisées par un bureau d'études sur deux ans - sont subventionnées à hauteur de 80% par l'Agence Technique de l'Eau. Pour qu'elles débutent, un cahier des charges doit être établi. Pour ce faire, l'agence de l'eau demande 7.800 € (20 jours de travail) - de nouveau subventionné à 80%.
3. Raccordement des eaux usées en domaine privé
- Autorisation de signature des conventions avec les propriétaires. Des travaux d'assainissement ont réalisés les dernières années.
Pour leur faire suite, il faut raccorder 47 logements avec le consentement des propriétaires dans une opération groupée pilotée par la mairie. Cela permet de bénéficier de tarifs préférentiels et d'une subvention de 65% par l'Agence de l'Eau. La mairie paie le prestataire, perçoit les subventions et facture la différence au propriétaire. Les travaux devraient commencer vers février 2021 et être une opération blanche pour la mairie.
Jérémy BOUCHE expose le refus de certains propriétaires.
4. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). La CLECT est la commission intercommunale chargée des flux financiers entre les communes et la Communauté de Communes à la suite de transferts de compétences. Les fonds reversés par la Communauté de Communes aux Communes de Saint-Fargeau et Septfonds ne sont pas négligeables au budget. Dominique CHARPENTIER est élu comme titulaire et Richard ORIEUX comme son suppléant.
5. Convention relative à l'intervention du personnel intercommunal au sein de l'école élémentaire durant le temps méridien. À la suite d'une suggestion de la commission Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes, Clotilde DAGREGORIO soumet à approbation la mise à disposition d'une éducatrice

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



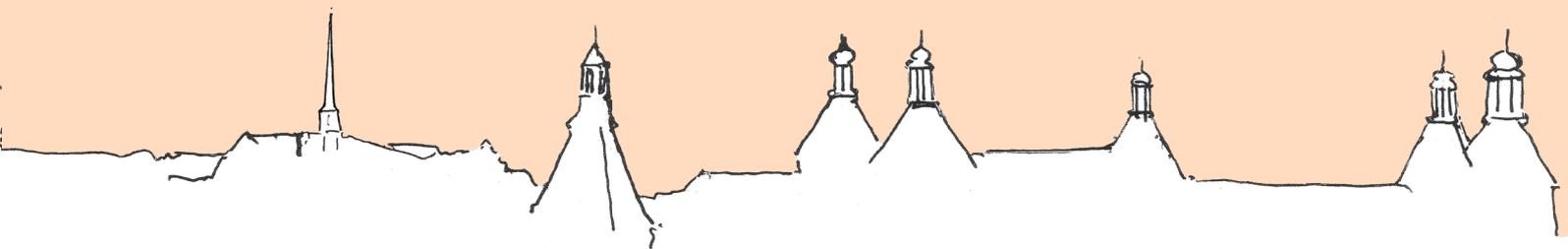
du centre de loisirs à l'école élémentaire sur le temps du déjeuner le mardi et le jeudi, pour faire découvrir aux enfants des arts et des sports. Le but de l'intervention est le rapprochement de cette éducatrice et des enfants qu'elle voit les mercredis et durant les vacances. Une autre convention annuelle pour les vacances scolaires est approuvée pour utilisation de l'école par le centre Animare afin de ne pas réaliser une convention par période de vacances.

6. Autorisation de signature d'un contrat d'apprentissage. Un apprenti de 15 ans a été embauché depuis deux semaines. Il vit à Mézilles et va au Centre de Formation des Apprentis à Auxerre pour préparer un CAP de jardinier-paysagiste.
7. Ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial à temps-non complet. Une personne est déjà à l'essai. Elle comble le besoin pour respecter le protocole sanitaire pour la cantine et la garderie. Les horaires de repas commence à l'école à partir de 11h30 pour permettre aux enfants d'avoir plus de temps pour manger. Le temps de garderie a aussi été étendu de 18h à 18h30 sur la demande des parents. Le succès a été immédiat : des 23 enfants de l'an passé, on atteint un effectif de 28 enfants cette année. Une question soulevée : le prix de la garderie, particulièrement bas à Saint-Fargeau, sera-t-il revalorisé ? Pour 2021-2022, il faut y réfléchir.
8. Avenants n°1 et 2 à la convention d'adhésion au service commun d'entretien de la voirie communale de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre.
9. Modification des délégations consenties au Maire.
10. Modification des indemnités des élus.
11. Avis relatifs à une demande de remise gracieuse d'un régisseur de recettes. Les points 8 à 11, 13 et

15 sont des questions administratives d'écritures comptables ou légales.

12. Remboursement d'une facture à une famille de Septfonds suite à la destruction d'un nid de guêpes. Elle a payé la destruction, parmi d'autres, d'un nid près de leur habitation sur le chemin communal. Le 15 août, le couple était avec son bébé en bas âge et est allé au plus court. La facture pour un nid s'élève à 75 €. Ce montant correspond à celui demandé par d'autres prestataires pour des services similaires. Le Conseil municipal approuve.
13. Budget Camping - Décision modificative n°1.
14. Renouvellement de la certification PEFC de la forêt communale. Le renouvellement est approuvé afin de pouvoir en bénéficier si besoin. Toutefois, on questionnera l'ONF sur l'éventuelle existence d'autres certifications tant la légitimité de cette certification PEFC est remise en question.
15. Approbation d'une demande de subvention supplémentaire pour la bibliothèque.
16. Affaires diverses :
 - Jérémie BOUCHE demande l'approbation de l'achat d'un fourgon en remplacement d'un qui ne passe plus au contrôle technique depuis 3 ans et qui est sous le coup d'une interdiction de rouler. Ce véhicule fait défaut puisqu'il est le seul camion fermé de nos communes. Une occasion se présente : la reprise de l'ancien fourgon pour 1200 € pour destruction et la fourniture d'un véhicule à 12 200 € HT (*garanti 6 mois, pneus neufs, 73 000 km avec installation offerte des équipements propres aux véhicules communaux*) ;
 - Dominique CHARPENTIER soumet la prolongation de l'ouverture du camping et du Musée de l'Aventure du Son jusqu'à la fin octobre pour faire suite aux demandes de visite et pour les bungalows ;

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Point Covid-19 : 5 personnes de l'équipe de football ont été atteintes – dont deux résidant à Saint-Fargeau. Dominique CHARPENTIER est resté en contact avec l'ARS - tous les deux jours - qui lui a demandé de s'organiser. Clément ROUSSEAU, président du club de football et Dominique CHARPENTIER ont appelé toutes les personnes testées pour leur expliquer le protocole qu'elles devraient respecter. Depuis le 30 août, il n'y a pas eu d'évolution. La commune a été ouverte comme cluster et est restée stable (2 personnes). Aujourd'hui, la situation de la commune est repassée à 0 cas. Cependant, Dominique CHARPENTIER rappelle les règles sanitaires. Il explique que dans les milieux scolaires, il faut être particulièrement vigilant : des établissements ferment en Côte-d'Or ;

- Clotilde DAGREGORIO annonce l'adhésion de la commune à l'application PanneauPocket – un panneau d'informations municipales pour smartphone. Les administrateurs en sont Clotilde DAGREGORIO et Clément CHEN ;
- Dominique CHARPENTIER expose la situation au Réservoir du Bourdon : il faut comprendre que les résultats des prélèvements ont été rendus illisibles par les différences de méthodes de prélèvements effectuées sur les deux sites analysés : la baignade de la Calanque et le lieu-dit « Les Sables ». Pour

harmoniser les résultats, Dominique CHARPENTIER a fait la demande d'analyse dans les deux lieux avec la même méthode ;

- Les travaux de l'église ont repris. En fonction de la météo, il faudra compter 6 à 8 mois pour les finaliser.

LES CHIFFRES CLÉS

Source INSEE RP 2017

Population 2017	1589 habitants (147 à Septfonds)
Densité de population (2017)	24 habitants/km ²
Nombre de ménages (2017)	797
Nombre habitants par foyer	1,90

ILS ONT RÉPONDU À NOTRE INVITATION



Durant l'été, le Maire a rencontré de nombreux acteurs concernés par la mise en œuvre des engagements pris lors de sa campagne électorale, pour d'une part, préparer et coordonner la rénovation et réorganisation des bâtiments municipaux, et d'autre part la valorisation énergétique des équipements collectifs.

Ces rencontres ont permis de présenter les projets de la mandature et d'échanger de nombreuses réflexions et informations sur les divers domaines d'intervention de chacun.

Sont venus à Saint-Fargeau :

- Monsieur Henri PREVOST, le préfet de l'Yonne, dont c'était la première visite dans notre cité,
- Madame Dominique VERIEN, sénatrice,
- Monsieur Guillaume LARRIVE, député
- Madame Isabelle FROMONT-MEURICE, conseillère départementale.
- des élus locaux et communautaires,
- les représentants d'organismes publics comme : les Bâtiments de France, le CAUE, le S.D.E.Y.

Concernant le développement local, communal et social, le Maire s'est entretenu avec les responsables des différentes structures avec lesquelles la municipalité travaille et/ou est en relation, afin d'en faire un état des lieux, dans la continuité des actions engagées.

Les partenaires consultés sont :

- le centre des archives départementales,
- l'ONF, VNF, l'ARS
- le centre d'enfouissement de Ronchères, la voirie, les réseaux d'assainissement, l'EPAGE,
- les pompiers, la gendarmerie,
- le collège, le centre de loisirs, l'IME,
- la base de loisirs,
- la crèche, l'EHPAD, la PMI, la CAF
- la poste, le trésor public,
- Emeraude ainsi que les assureurs et les entrepreneurs locaux.

LEXIQUE

- A. R. S : agence régionale de santé
- C. A. F : caisse d'allocations familiales
- C. A. U. E : conseil d'architecture , d'urbanisme et de l'environnement
- EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- E. P. A. G. E : établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
- I. M. E : institut médico-éducatif
- O. N. F : office national des forêts
- P. M. I : protection maternelle et infantile
- S. D. E. Y : syndicat départemental de l'énergie de l'Yonne
- V. N. F : voies navigables de France

COMMUNICATION

Stratégie de communication

Depuis le début de notre mandature, nous nous sommes appuyés essentiellement sur deux outils de communication à notre disposition : l'affichage municipal et le groupe Facebook de la municipalité rebaptisé « Communes de Saint-Fargeau et Septfonds ».

Nous avons opté pour ces canaux afin de pouvoir travailler en parallèle sur l'utilisation des autres médias. En effet, nous vous préparons un nouveau site internet. L'actuel, datant de 2004, est complexe d'utilisation et impossible à remplir et tenir à jour.

Saint-Fargeau a rejoint depuis le mois de septembre l'application pour smartphone PanneauPocket. Comme tout panneau d'information, il permet de diffuser rapidement des nouvelles liées à la vie communale et associative de notre territoire.

Le bulletin municipal semestriel sera complété par une lettre d'information qui paraîtra selon les évènements et les besoins.

PanneauPocket

Nouveauté !

Un application à télécharger sur votre téléphone pour avoir les informations de votre Commune !

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "**Play Store**", "**AppStore**" ou "**AppGallery**" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

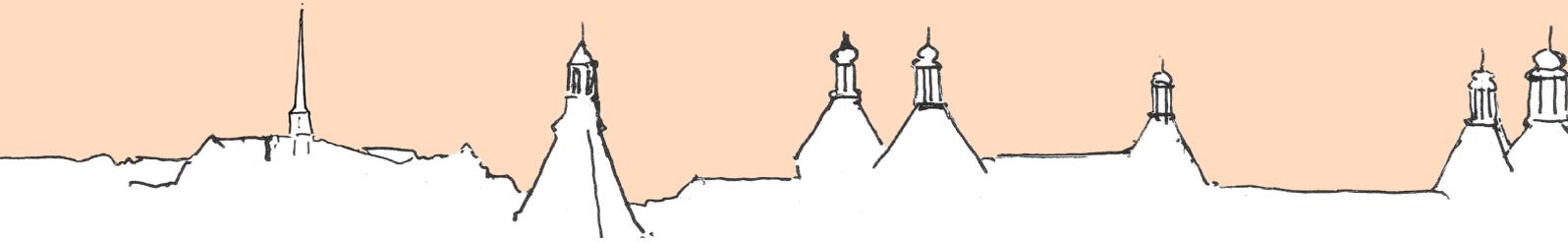
Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
EXPLORE IT ON AppGallery

COMMUNICATION



RezoPouce

La mairie a adhéré au service de RezoPouce mis en place et soutenu par la Communauté de Communes pour favoriser et sécuriser la mobilité : www.rezopouce.fr



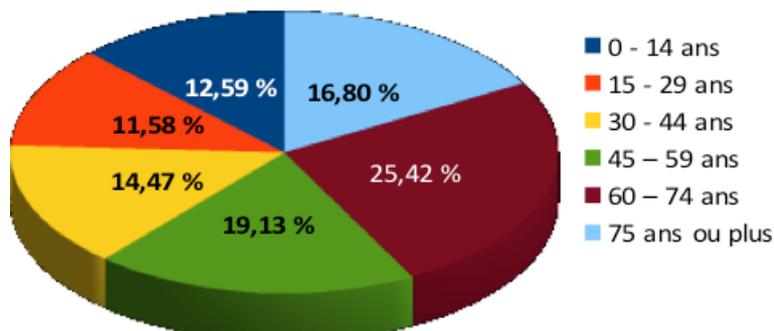
Conscients de la richesse et de la diversité humaines de nos communes, nous vous proposons de contribuer à cette rubrique. Elle est destinée à dresser le portrait d'habitants, dans ces pages. Vous pouvez nous envoyer le contact d'un proche qu'il vous semble important de mettre en lumière à :

clement.chen@hotmail.fr

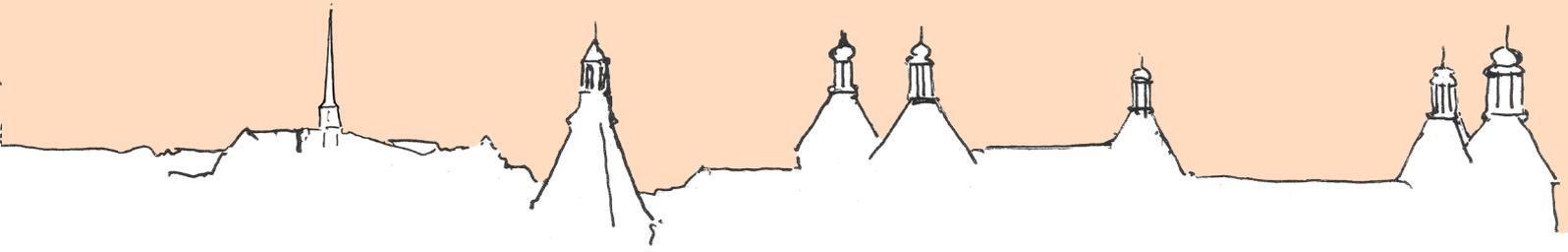
LES CHIFFRES CLÉS

Source INSEE RP 2017

Répartition par tranches d'âge de la population en 2017



FOCUS SUR DES RÉALISATIONS



CUISINE DE L'ÉCOLE

Grâce à ses compétences dans le travail du bois, Alane Nicvert, adjoint technique territorial, aidé de ses collègues a rénové la cuisine de l'école élémentaire. Cette dernière a deux fonctions : elle sert de réfectoire au personnel et d'outil pédagogique pour les enfants. Ainsi depuis la rentrée, les CM1 ont réalisé des compotes et tartes aux pommes et les CE1 eux, ont découvert la confection du crumble pomme-banane-cannelle.

AVANT



APRÈS



KIOSQUE DU CIMETIÈRE

Le kiosque et le banc devant le cimetière sont en cours de restauration. Ils ont ainsi reçu une couche d'antirouille. Les détériorations dues au temps ont été rebouchées à la résine. Le jointoiement pour ne pas laisser entrer l'eau a été effectué et enfin des couches de peinture ont été passées sur l'ensemble. Il ne reste que le remplacement des vitrages pour que ces ouvrages retrouvent leur éclat d'origine.



FOCUS SUR DES RÉALISATIONS



TRAVAUX DE VOIRIE, TABLES DE PING-PONG, LOCAUX POUBELLES

Devant le Rendez-vous des pêcheurs, il restait une terrasse de restaurant sur une voie communale à remettre à neuf. Depuis ce mois de septembre 2020, c'est chose faite grâce à l'intervention dirigée par David Millage. L'équipe municipale a aussi effectué des travaux de terrassement pour les locaux poubelle des écoles élémentaires et maternelles ainsi que dans le lieu-dit Breuil-Ambert. Des dalles ont été coulées à l'école élémentaire et au champs de foire afin d'y installer des tables de ping-pong publiques. L'une d'elles, une semaine après son installation, a subi des dégradations. La Commune a porté plainte contre l'auteur du forfait.

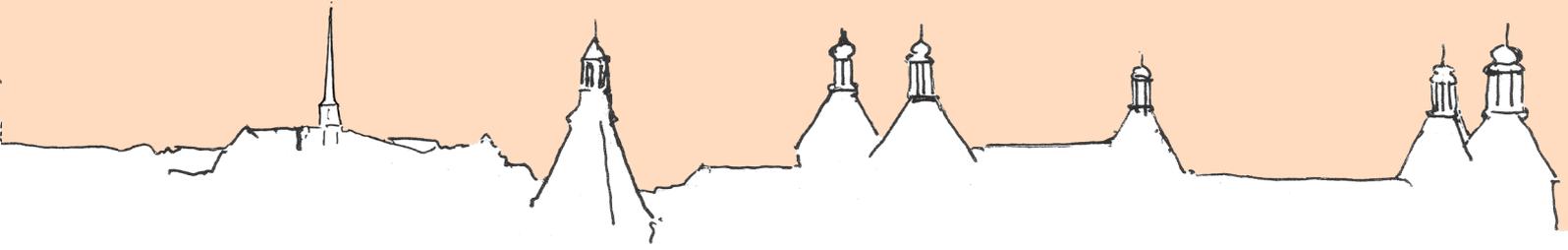


JOURNÉES DU PATRIMOINE AU MUSÉE DE L'AVENTURE ET DU SON

Pour les Journées du Patrimoine (19-20 septembre), la municipalité a décidé d'ouvrir gratuitement les portes du Musée de l'Aventure du Son. De nombreux Fargeaulais sont venus découvrir leur patrimoine.



FOCUS SUR DES RÉALISATIONS

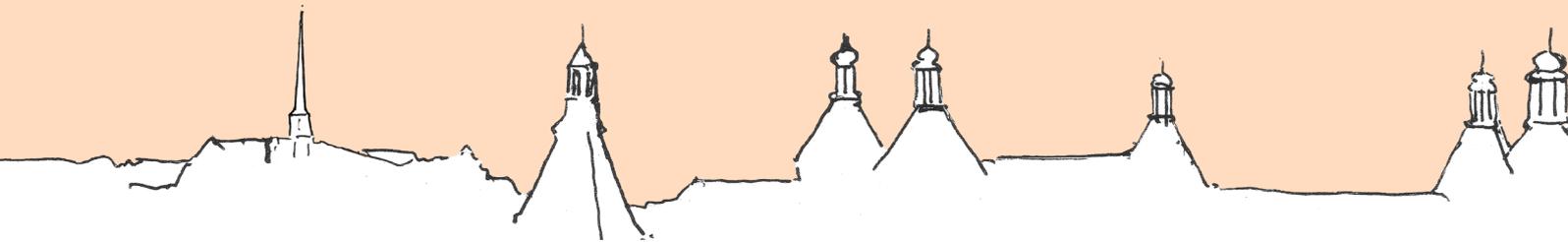


ÉGLISE

Début septembre, l'entreprise Dulion a été invitée à débiter la restauration de la charpente du bas-côté nord de l'église, après la dépose de la couverture en tuiles de ce versant. La fin de cette intervention a été annoncée pour la fin du mois d'octobre, après neuf semaines d'intervention. Ces travaux ont été effectués en priorité afin de pouvoir rétablir la circulation le plus rapidement possible à la suite de la remise en place de la couverture (novembre-décembre 2020). La dépose de la couverture du versant sud a été effectuée dans la foulée de celle du versant nord. Il a été entendu entre la Mairie de Saint Fargeau et l'entreprise de couverture que dans l'attente de l'intervention du charpentier, ce versant serait soigneusement bâché. Les travaux de restauration s'y effectueront de fin décembre (pour la charpente, la taille de pierre et la maçonnerie) à avril (pour le couvreur).



BRÈVES



AUTO-ÉCOLE

L'auto-école du Beffroi a fermé ses portes le 30 Septembre. Après avoir formé environ 800 personnes à la conduite automobile et à la sécurité routière en 14 ans de présence, Mireille GELMI n'a pas trouvé de reprenneur. Cependant il a été possible de terminer les formations en cours et de présenter les derniers élèves à l'examen du permis de conduire. Toutes et tous ont brillamment réussi !

ENTREPRISE TROTTARD

Jean-Yves TROTTARD a repris l'entreprise de peinture de son père en 1983 après avoir travaillé quelques mois auprès de lui. Il embellit de nombreuses habitations, principalement des résidences principales mais aussi secondaires. Début mars 2020, il a remercié sa clientèle et cédé son entreprise à Loïc Bailly qui exerce sous la bannière de SAS BAILLY.

Loïc BAILLY a suivi une formation professionnelle après un baccalauréat en marketing. En 2010, il obtient le titre de meilleur apprenti de Bourgogne. Employé dans l'entreprise familiale de peinture en bâtiment, il développe ses techniques professionnelles et ses compétences managériales pendant plus de 10 ans. « Fort de l'expérience acquise au sein de l'entreprise de mon père, j'ai eu l'envie de me rapprocher de la clientèle et de mettre à son service mes connaissances et mon savoir-faire. »

Constituée d'un personnel qualifié, la société réalise des travaux de peinture intérieures et extérieures et s'engage dans une démarche de respect des normes environnementales et de qualité.

PASCAL SAUJOT

Depuis un an déjà, l'entreprise de couverture-zinguerie de Pascal Saujot a fermé ses portes.

C'était la 5ème génération de couvreurs installée dans notre commune - la première génération s'étant installée en 1858. Le deuxième bulletin de l'association Histoire et Patrimoine de Saint-Fargeau lui rend hommage.

Pascal Saujot, né en 1959, a commencé à travailler en 1977 dans l'entreprise de son frère, Jack. En l'an 2000, Pascal a créé sa propre entreprise. Le 31 octobre 2019, il a enfin pris une retraite bien méritée.

COLIS DE NOËL

Les mesures sanitaires en vigueur autour de la Covid-19 contraint le conseil municipal à annuler le repas des anciens habituellement organisé en fin d'année. Cependant, nous proposons aux personnes concernées (+65 ans) des communes de Saint-Fargeau et de Septfonds, de venir retirer leur colis de Noël au marché du vendredi 18 décembre jusqu'à 15h (*pièce d'identité*).

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, une distribution à domicile se fera les jours suivants.

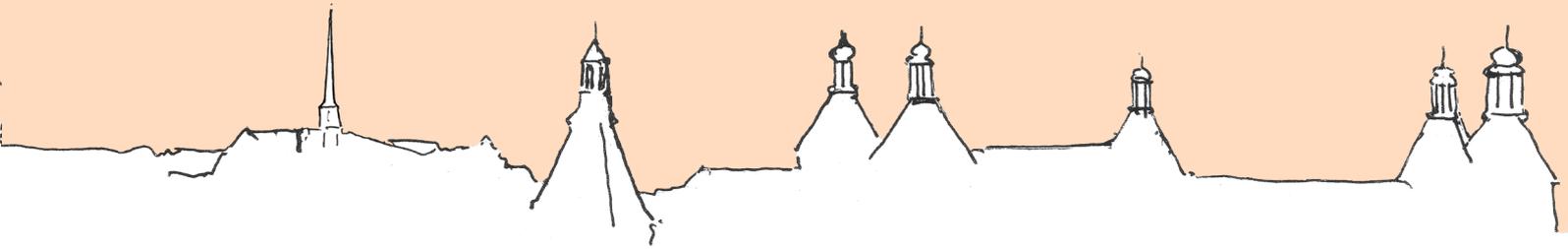
DENTISTES

Après plusieurs mois d'attente et des complications dues à la pandémie du COVID, nos dentistes devraient pouvoir quitter les Etats-Unis pour nous rejoindre. Nous avons pu réceptionner et installer leur matériel et espérons leur présence pour le premier semestre 2021.

MESSES DE NOËL

Église de Saint-Fargeau : le 24 décembre à 18h30 et le 25 décembre à 11h.

LE CARNET



DÉCÈS

Du 1er janvier au 04 octobre 2020

Françoise MULLGES le 25/01/2020
Louis MOREAU le 08/02/2020
Johny STEPHANE le 11/02/2020
Suzanne LEGROS le 24/02/2020
Robert CHEVRY le 07/03/2020
Rolande MERRIER le 25/03/2020
Josette GOURAULT le 27/03/2020
Marcel TUFFIN le 16/04/2020
Christiane DUVAL le 15/04/2020
Agnès GALLOT- MOREUX le 05/05/2020
Marie HAMARD le 15/05/2020
Jean-Pierre DUMÉNIL le 06/06/2020
Lucette CHARBOIS le 12/06/2020
Simone REDOUTÉ le 13/06/2020
Michelle JOLLY le 02/07/2020
Jeannine MILOT le 06/07/2020
Eliane VOIRIN le 03/08/2020
Michel PROVOT le 06/08/2020
André RAMEAU le 11/08/2020
René FRANQUET le 16/08/2020
Françoise BILLOUX le 18/08/2020
Edmond RIVOAL le 31/08/2020
Jacques BOURGOIN le 15/09/2020
Michel BELLU le 04/10/2020

DELPHINE ROUSSEAU nous a quittés le 4 septembre. Tous, habitants de Saint Fargeau, collègues, élus, nous regrettons et regretterons longtemps sa présence si naturellement aimable. Chacun pouvait passer la porte de la mairie, sans crainte, assuré de trouver, avec un accueil bienveillant, une réponse ou une solution ou une aide appropriées et personnalisées. De Delphine, au-delà de toutes ses compétences, ce qui restera dans nos mémoires, c'est sa gentillesse spontanée, sa bonne humeur - inaltérable, son sens de la répartie et de l'humour. Tous, nous lui exprimons ici notre attachement et notre reconnaissance.

MARIAGES

Du 1er janvier au 04 octobre 2020

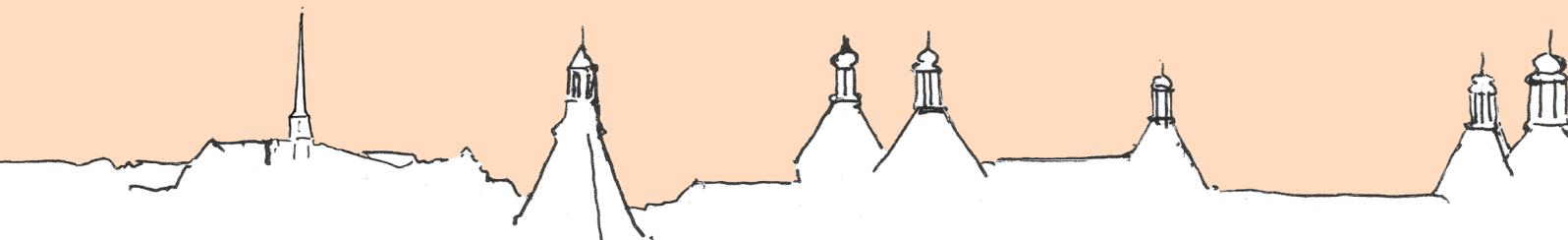
Dominique DARRAS et Catherine ENGEVIN le 08/08/2020
Eddy BAILLET et Charlotte CROMBET le 22/08/2020
Kévin GOURRIER et Maeva CARROUÉ le 29/08/2020

NAISSANCES

Du 1er janvier au 04 octobre 2020

Henri Mickaël ROUSSEAU le 04/03/2020
Maylone Anthony Pascal LACOUR le 07/05/2020
Juliann Gabriel Wesley JAVELLE BRAULT le 06/06/2020
Zéphyr Daniel Patrick CHEN le 14/08/2020
Rémi Gaston Victor JOUMIER le 02/09/2020
Éléa Laurence MOUREAU le 04/09/2020
Maëlo Elvis Aurélien TRUMEAU le 15/09/2020

VENIR À SAINT-FARGEAU



MOBIGO - 03.80.11.29.29

- ✓ Être présent **10 min à l'avance**
- ✓ Masque **obligatoire**
- ✓ Paiement **directement dans le car**

- ① Ticket unitaire : 1,50 €
- ① Carnet de 10 tickets : 15 €
- ① Abonnement mensuel : 40 €

AUXERRE  SAINT-FARGEAU

PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI, MARDI ET JEUDI (*hors jours fériés*)

Départ :

- Auxerre Lycée Fourier : 17h40
- Auxerre Gare Routière : 17h53

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 18h43

MERCREDI (*hors jours fériés*)

Départ :

- Auxerre Lycée Fourier : 12h20
- Auxerre Gare Routière : 12h23

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 13h23

VENDREDI (*hors jours fériés*)

Départ :

- Auxerre Lycée Fourier : 17h40
- Auxerre Gare Routière : 17h53

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 18h43

DU 1er SEPTEMBRE AU 30 JUIN

(*circule jours fériés et veilles de jours de fériés de vacances*)

Départ :

- Auxerre Gare SNCF : 17h30

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 18h35

SAINT-FARGEAU  AUXERRE

PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI (*hors jours fériés et circule jours de rentrée scolaire*)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 6h35

Arrivée :

- Auxerre Arquebuse : 7h25
- Auxerre Gare Routière : 7h30
- Auxerre Lycée Fourier : 7h44

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 13h23

MARDI À VENDREDI (*hors jours fériés*)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 6h35

Arrivée :

- Auxerre Arquebuse : 7h25
- Auxerre Gare Routière : 7h30
- Auxerre Lycée Fourier : 7h44

DU 1er SEPTEMBRE AU 30 JUIN

LUNDI À VENDREDI (*circule jours fériés*)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 7h25

Arrivée :

- Auxerre Gare SNCF : 8h20
- Auxerre Arquebuse : 8h30

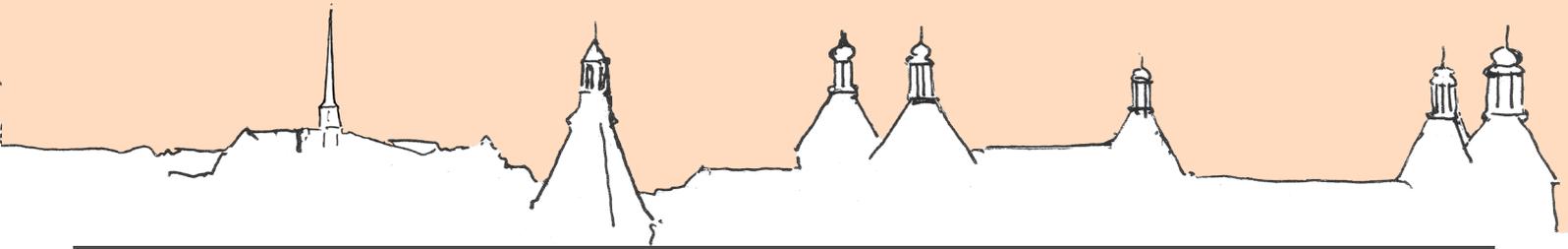
SAMEDI (*circule jours fériés*)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 12h40

Arrivée :

- Auxerre Arquebuse : 13h25
- Auxerre Gare SNCF : 13h35

VENIR À SAINT-FARGEAU



VOYAGE 2000 - 03.86.74.07.51

- ✓ Réservation obligatoire dans les 24h
 - ✓ Aucun service les jours fériés (sauf ponts)
 - ✓ Être présent 10 min à l'avance
 - ✓ Masque obligatoire
- ① Tarif : 28 € le trajet
① Transport du vélo : 20 €

PARIS  SAINT-FARGEAU

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

Départ de Paris (12 place d'Italie-café de France) : 16h00

Arrivée à Saint-Fargeau (Abri bus Promenade du grillon) : 19h00

SAMEDI

Départ de Paris (12 place d'Italie-café de France) : 10h15

Arrivée à Saint-Fargeau (Abri bus Promenade du grillon) : 12h35

DIMANCHE

Départ de Paris (12 place d'Italie-café de France) : 20h00

Arrivée à Saint-Fargeau (Abri bus Promenade du grillon) :

Horaires sur appel téléphonique selon circulation

SAINT-FARGEAU  PARIS

MERCREDI

Départ de Saint-Fargeau Mairie : 13h20

Arrivée à Paris (12 place d'Italie-café de France) : 15h30

JEUDI ET VENDREDI

Départ de Saint-Fargeau Mairie : 8h30

Arrivée à Paris (12 place d'Italie-café de France) : 11h10

SAMEDI

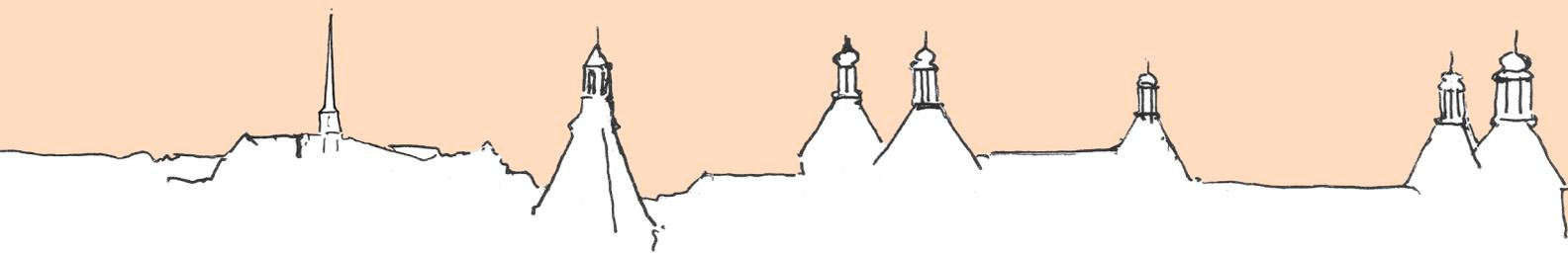
Départ de Saint-Fargeau Mairie : 7h05

Arrivée à Paris (12 place d'Italie-café de France) : 9h30

DIMANCHE

Départ de Saint-Fargeau Mairie : 17h20

Arrivée à Paris (12 place d'Italie-café de France) : 20h00



CONTACTS ET INFORMATIONS

MAIRIE DE SAINT-FARGEAU

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Mercredi de 8h30 à 12h.

Adresse postale

4, Avenue du Général Leclerc
89170 Saint-Fargeau

Téléphone et mail

03.86.74.01.41
mairie@saint-fargeau.fr

MAIRIE DE SEPTFONDS

Horaires d'ouverture

Secrétariat ouvert le mardi de 16h à 18h
Permanence du Maire-délégué le samedi de 10h à 11h.

Adresse postale

Place de la Mairie
89170 Septfonds

Téléphone et mail

03.86.74.03.65
mairie.septfonds@orange.fr

Vous pouvez rencontrer vos élus sur rendez-vous en mairie de Saint-Fargeau (possibilité de répondre aux questions architecturales avec Hervé Sustrac) : semaines impaires, le mercredi de 14h à 16h / semaines paires, le samedi de 9h à 11h.

HORAIRE DÉCHETTERIES

PÉRIODE HIVERNALE (du 1er novembre au 31 mars)

- Mardi 14h - 17h
- Vendredi 9h - 12h
- Samedi 14h - 17h

PÉRIODE ESTIVALE (du 1er avril au 31 octobre)

- Lundi 14h - 17h
- Mardi 14h - 17h
- Vendredi 9h - 12h
- Samedi 14h - 17h

CONTRIBUTIONS ET REMERCIEMENTS

Direction éditoriale : Dominique Charpentier - Maire de Saint-Fargeau

Mise en page : Valentine Rolaz - Open Mind freelance

Illustrations : Hervé Sustrac

Contribution volontaire : Martine Nicolas

Imprimeur : Solidarprint - 10, rue de l'Épalu 89220 Bléneau

Pour la protection de l'environnement, ce bulletin est intégralement imprimé sur papier recyclé.

Suivez votre commune



Communes de
Saint-Fargeau
et Septfonds